

DECISION

N° 2021-003

ARDM2021021801

**Objet :** Consultation pour l'élagage d'arbres situés à Berny-sur-Noye et rue de la gare.

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AILLY SUR NOYE

**Vu** les articles L 2122-22 et 23, L 2131-1 et 2 du code général des collectivités territoriales,  
**VU** le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1er avril 2019, et notamment son article R2123-

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**VU** l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 01/08/96 modifiée,

**Vu** la délibération N° 001 du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation permanentes données au Maire par le conseil,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de recourir à un prestataire extérieur pour réaliser un élagage d'arbres sur la commune.

**Vu** l'analyse des devis réalisée le 12 février 2021 par les services municipaux;

**CONSIDÉRANT** qu'au regard du prix et passage et de la technique proposée, l'offre de la société Les Espaces du Val de Noye s'avère être l'offre la plus économiquement avantageuse :

### DECIDE

**Article 1 :** De conclure avec la société Les ESPACES du Val de Noye, 17 rue planquette à Rouvrel 80250, un marché pour l'élagage d'arbres sur le territoire communal,

**Article 2 :** Montant du devis : 4 126,00€ TTC, options comprises pour 4 jours, renouvelable à la demande de la commune.

**Article 3 :** la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au compte 61524 du budget de la commune de l'exercice en cours

**Article 4 :** Il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision

**Article 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services, ainsi que Monsieur le Comptable Public, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 6 :** La présente décision :

- sera transmise à M. le Sous Préfet de Péronne – Montdidier au titre du contrôle de légalité,
- peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire d'Ailly sur Noye dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (Art 411-7 CRPA),
- peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Amiens par courrier, ou sur le site Télérecours citoyens ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Fait à Ailly sur Noye, le 18 février 2021

Le Maire  
**Pierre DURAND**

Hôtel de ville - Rue Saint Martin – BP 50026 - 80250 AILLY SUR NOYE  
 Tél : 03 22 41 71 71 - Fax : 03 22 41 27 71  
 Courriel : [mairie.ailly-sur-noye@laposte.net](mailto:mairie.ailly-sur-noye@laposte.net)

Heures d'ouverture : le lundi de 14h à 17h30 - du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h  
 Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/mairieAillysurNoye/>  
 Application mobile : Intramuros : Ailly-sur-Noye



DATE : 23/01/21  
 N° DEVIS : 21123  
 POUR : élagage d'arbres

**Etablie à :**

Commune D'Ailly sur Noye  
 80250 Ailly sur Noye

DESCRIPTION	MONTANT UNITAIRE HT	MONTANT TOTAL HT
<b>élagages d'arbres sur la commune</b>		
<b><u>BERNY SUR NOYE</u></b>		
location nacelle 4 jours	216,00 €	864,00 €
élagage des 2 marronniers situés sur la place de la mairie de Berny taille de restructuration sur l'ensemble des arbres broyage des branches et mise à disposition pour la commune nettoyage MO+DEPLACEMENTS+MATERIELS		610,00 €
<b><u>AILLY SUR NOYE</u></b>		
élagage de 11 érables rue de la Gare Ailly sur noye taille de restructuration sur l'ensemble des arbres éêtage en dessous des fils broyage des branches et mise à disposition pour la commune nettoyage MO+DEPLACEMENTS+MATERIELS		1 965,00 €
<p><b>Les ESPACES DU VAL DE NOYE</b>                      17 rue Plaqueotte                      80250 ROUVREL                      06 48 41 73 10 - 06 15 18 34 47                      Siret : 799 633 267 00022 - APE : 8130Z                      N° Agrément P101487</p> <p>de 18.02.2021                      Bon pour commande,                      Seco-Noël LECOSTINTE</p>		
<b>TOTAL HT</b>	€ -	€ 3 439,00
<b>TVA</b>	20,00%	20,00%
<b>MONTANT TVA</b>	€ -	€ 687,80
<b>TOTAL TTC</b>	€ -	€ 4 126,80
<b>RESTE A REGLER</b>		

Le présent devis est valable 3 mois